Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANN006 · CONTEXTE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS (NATIVITÉ) ET SON ENFANCE

La date exacte du décret

Nous entreprendrons une analyse des données historiques, telles que rapportées par Esdras et Daniel, dans le but de déterminer la date exacte du décret du roi Artaxerxès...

EN BREF

L'article analyse le décret d'Artaxerxès sur Jérusalem, articulant calendrier biblique autour de soixante-dix semaines prophétiques de Daniel, cruciales pour dater la vie de Jésus, sans certitudes historiques.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
16 min	14	7	Avance

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	28/03/2025	21/05/2026

CLASSEMENT

THÈME	Chronologie
THÈME	Vie de Jésus
SÉRIE	Annexes sur les Évangiles

PERSONNAGES
Daniel · Esdras · Artaxerxès

LIEUX
Jérusalem · Babylone

PÉRIODES
458 av. J.-C.

MOTS-CLÉS
décret · Artaxerxès · Esdras · prophétie · chronologie

NOTIONS
chronologie biblique · prophétie des soixante-dix semaines

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Daniel 9.24 · Esdras 7.8-9

SOURCE
https://schilo.org/ann006-la-date-exacte-du-decret/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 2
Introduction 3
I. Les sources historiques et le cadre chronologique 4
II. Le décret et la préparation du départ 4
III. Analyse astronomique et conversion des dates 5
IV. Le calcul des soixante-dix semaines 6
V. Portée théologique 6
Conclusion 7
Lexique 8

RÉSUMÉ

Cet article explore la chronologie biblique, se concentrant spécifiquement sur le décret d'Artaxerxès, mentionné dans Esdras, concernant le retour à Jérusalem. Le cœur de l'étude se base sur la prophétie des soixante-dix semaines dans le livre de Daniel, où il est indiqué que cette période précède la venue du Messie et sa disparition. L'identification précise de l'événement déclencheur de ces soixante-dix semaines est cruciale pour reconstruire la chronologie de la vie de Jésus. Parmi les hypothèses, le décret d'Artaxerxès est présenté comme influent. La recherche approfondit les données historiques et calendaires pour déterminer précisément le premier Nisan durant la septième année de son règne. L'article souligne que si le départ d'Esdras concède à cette date, elle est interprétée plutôt comme un point de départ fonctionnel pour le décret. Malgré la profondeur de recherche, les conclusions demeurent des hypothèses fondées plus que des certitudes historiques, les preuves étant fragmentaires.

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- CHA005 : Le prophète Daniel
- ANN067 : L'explication des 70 semaines de Daniel
- ANN014 : Le calendrier juif
- ANN006 : La date exacte du décret
- ANN005 : Calcul des dates concernant la vie du Messie Jésus
- ANN064 : Les lendemains notés par Jean
- ANN004 : La date de la naissance de Jésus
- ANN011 : La mort du roi Hérode le Grand
- ANN045 : Le débat sur la date de la mort de Jésus

Introduction

Cette étude constitue l'un des éléments de notre recherche consacrée à l'établissement d'une chronologie de la vie du Messie Jésus à partir de la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel (Daniel 9.24-27). Elle doit être comprise en lien avec les autres études de cette série, chacune apportant des données complémentaires historiques, calendaires et bibliques. L'ensemble de ces travaux forme une analyse cohérente visant à reconstituer, aussi précisément que possible, l'enchaînement des événements rapportés dans les Évangiles.

L'étude chronologique des prophéties bibliques, et en particulier celles de Daniel et d'Esdras, occupe une place centrale dans la compréhension de l'histoire du salut. Le prophète Daniel annonce en effet que « soixante-dix semaines ont été fixées » sur le peuple et sur la ville sainte (Daniel 9.24), une période de 490 ans conduisant jusqu'à la venue et à la disparition du Messie (Daniel 9.26).

Identifier **le point de départ exact** de ce compte prophétique est donc essentiel pour toute tentative sérieuse de reconstitution chronologique de la vie de Jésus-Christ. Parmi les différentes hypothèses proposées, le décret attribué au roi Artaxerxès, rapporté en Esdras 7.8-9, apparaît comme l'un des candidats les plus plausibles pour marquer le commencement des soixante-dix semaines.

La présente étude se propose d'examiner avec précision les données textuelles, historiques et calendaires liées à cet épisode. Elle cherche à déterminer la date exacte du **1er nisan de la septième année d'Artaxerxès**, date à laquelle Esdras quitta Babylone après avoir reçu l'autorisation royale. Cette démarche exige de prendre en compte les contraintes du calendrier hébraïque antique, les limites des reconstructions astronomiques modernes ainsi que les nuances historiques du règne des souverains perses.

Nous poursuivons cette analyse avec la conviction exprimée par l'Écriture, que Dieu dirige le cours de l'histoire et établit les temps selon son dessein :

> **Daniel 2.21** (Louis Segond S21) **:**
> C'est lui qui change les temps et les circonstances, qui renverse et établit les rois, qui donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

C'est dans cette perspective que nous considérons les événements rapportés par Esdras et Daniel : non comme de simples données historiques, mais comme les éléments d'un plan divin minutieusement agencé, dont les dates portent la marque d'une intention souveraine.

I. Les sources historiques et le cadre chronologique

Le livre d'Esdras rapporte qu'**Esdras le sacrificateur** reçut du roi Artaxerxès l'autorisation officielle de retourner à Jérusalem et d'y enseigner la Loi de Dieu :

> **Esdras 7.8-9** (Louis Segond S21) **:**
> Esdras arriva à Jérusalem le cinquième mois de la septième année de règne d'Artaxerxès;parti de Babylone le premier jour du premier mois, il arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois, car la bonne main de son Dieu reposait sur lui.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Les documents perses et la pratique administrative confirment que les années de règne se comptaient à partir du **1er Nissan**, date du Nouvel An officiel. Artaxerxès ayant accédé au trône en **465 av. J.-C.**, sa **septième année** correspond à **458 av. J.-C.** en calendrier julien.

Esdras indique :

> **Esdras 7.9** (Louis Segond S21) **:**
> parti de Babylone le premier jour du premier mois, il arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois, car la bonne main de son Dieu reposait sur lui.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Ce jour marquait donc à la fois **le décret royal** (la promulgation) et **le départ d'Esdras**, soulignant le lien entre décision et exécution.

II. Le décret et la préparation du départ

Une expédition d'une telle ampleur requiert une préparation logistique considérable. Cela soulève la question : le 1er Nissan de l'année 458 av. J.-C. marque-t-il le début du voyage ou celui du décret royal ? Esdras précise effectivement qu'il quitte Babylone le premier jour du premier mois.

Le texte d'Esdras indique que le départ a lieu le 1er Nisan, mais ne précise pas explicitement la date de promulgation du décret. Toutefois, l'organisation d'une expédition impliquant plusieurs milliers de personnes suppose une préparation préalable importante.

Il est donc plausible que l'autorisation royale ait été accordée avant cette date, sous forme verbale, et que le décret officiel ait été rédigé et remis au moment du départ. Dans cette perspective, le **1er Nisan** peut être considéré, d'un point de vue fonctionnel, comme la date effective du décret, dans la mesure où celui-ci devient opérationnel à partir de ce moment.

Cette interprétation, bien que plausible, doit être considérée comme une hypothèse raisonnable plutôt que comme une certitude documentaire.

III. Analyse astronomique et conversion des dates

En tenant compte des correspondances entre le calendrier juif antique et les calendriers civils, les calculs astronomiques situent le **1er Nisan de l'année 458 av. J.-C.** aux environs du **début du mois de mars**, soit approximativement le **4 mars -458 dans le calendrier grégorien proleptique** (ou autour du 6 mars dans le calendrier julien).

Cette estimation repose sur le moment de la nouvelle lune astronomique, ajusté en fonction du délai nécessaire à l'observation effective du premier croissant visible, élément déterminant pour fixer le commencement du mois (Genèse 1.5).

Toutefois, le peuple étant alors en déportation à Babylone, il paraît plus vraisemblable que cette observation ait été effectuée sur place plutôt qu'à Jérusalem.

Toutefois, deux hypothèses doivent être envisagées.

Dans une première approche, si l'on retient cette lunaison de début mars comme point de départ, le **14 Nisan** se trouverait situé avant l'équinoxe de printemps. Une telle configuration apparaît peu compatible avec les exigences agricoles et religieuses du judaïsme ancien, qui impliquent que la Pâque soit célébrée au printemps (Exode 12.6).

Dans une seconde approche, il est donc possible, et même plausible, que les autorités religieuses aient choisi de **reporter le début de l'année d'une lunaison**, en ajoutant un mois intercalaire (Adar II). Ce procédé, attesté dans le fonctionnement du calendrier luni-solaire hébreu, permettait de réaligner les fêtes sur le cycle saisonnier. Dans ce cas, le **1er Nisan** serait déplacé au début du mois d'avril, conduisant à une Pâque célébrée après l'équinoxe, en conformité avec les pratiques traditionnelles.

Ainsi, la détermination du 1er Nisan pour l'année 458 av. J.-C. dépend du choix entre ces deux modèles :

- soit une **datation strictement astronomique**, situant le début de Nisan au début du mois de mars ;
- soit une **datation ajustée par intercalation**, repoussant le calendrier d'une lunaison afin de préserver la cohérence saisonnière des fêtes.

C'est cette seconde hypothèse qui est retenue dans la présente étude, dans la mesure où elle offre une meilleure cohérence avec les données scripturaires et les pratiques du judaïsme ancien.

La détermination du point de départ, située au début du mois d'avril 458 av. J.-C., demeure soumise à une incertitude inhérente aux méthodes de reconstitution du calendrier juif antique, fondées sur l'observation du premier croissant lunaire.

Dans ces conditions, la projection des soixante-dix semaines conduit non pas à une date rigoureusement certaine au jour près, mais à une convergence chronologique remarquable autour des premiers jours d'avril 33.

Cette précision, de l'ordre de quelques jours, apparaît néanmoins significative au regard des marges d'incertitude habituellement admises pour les reconstructions calendaires de cette période.

IV. Le calcul des soixante-dix semaines

Le prophète Daniel annonce :

> **Daniel 9.25** (Louis Segond S21) **:**
> »Sache-le donc et sois attentif! Depuis le moment où la parole a annoncé que Jérusalem serait restaurée et reconstruite jusqu'au Messie, au conducteur, il y a 7 semaines et 62 semaines. Les places et les fossés seront restaurés et reconstruits, mais ce sera une période de détresse.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

En additionnant les 490 années prophétiques (soit 70 × 7 ans) à la date du décret d'Artaxerxès, soit début avril -458 av. J.-C., nous arrivons à la période de début avril de l'an 33 apr. J.-C., date traditionnellement associée à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ.

Ce résultat s'accorde avec d'autres données évangéliques : Jésus, âgé « d'environ trente ans » lors de son baptême (Luc 3.23), aurait commencé son ministère public vers l'an 29 apr. J.-C., conformément à la chronologie issue du décret. Trois ans et demi plus tard, durée correspondant symboliquement à la « soixante-dixième semaine » — s'accomplissait la crucifixion, qui « *mit fin au sacrifice et à l'offrande* » (Daniel 9.27).

V. Portée théologique

Le lien entre le décret d'Esdras et la résurrection du Christ souligne la cohérence interne de la révélation biblique. La prophétie de Daniel relie directement la restauration de Jérusalem après l'exil babylonien à l'œuvre rédemptrice du Messie :

> **Jean 3.16** (Louis Segond S21) **:**
> En effet, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle.
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Ce fil chronologique, tendu sur près de cinq siècles, démontre que la mort et la résurrection de Jésus n'est pas un événement isolé, mais l'aboutissement d'un dessein divin s'étendant de la captivité d'Israël jusqu'à la rédemption universelle.

Conclusion

L’examen des textes d’Esdras et de Daniel révèle une concordance exacte entre les **données historiques** et les **annonces prophétiques**. Le décret d’Artaxerxès, daté du début **avril -458 av. J.-C.**, marque le commencement des soixante-dix semaines annoncées à Daniel. En ajoutant les 490 années déterminées, nous atteignons la date du début **avril 33 ap. J.-C.**, correspondant selon nos analyses, à la période exacte du rejet, de la crucifixion et de la résurrection du Messie Jésus.

Ainsi, la chronologie biblique témoigne d’un plan divin immuable :

> **Galates 4.4** (Louis Segond S21) **:**
> Mais, lorsque le moment est vraiment venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi,
>
> Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Etude précédente **ANN004 : La date de naissance de Jésus**.

Etude suivante **ANN045 : Le débat sur la date de la mort de Jésus.**

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · https://schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/

POUR ALLER PLUS LOIN

THÈME	Chronologie https://schilo.org/theme/chronologie/
THÈME	Vie de Jésus https://schilo.org/theme/vie-de-jesus/
SÉRIE	Annexes sur les Évangiles https://schilo.org/serie/annexes-sur-les-evangiles/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANN005 - Calcul des dates concernant la vie du Messie Jésus https://schilo.org/ann005-calcul-des-dates-concernant-la-vie-du-messie-jesus/
ÉTUDE SUIVANTE	ANN007 - Le lien de parenté entre Marie et Elisabeth https://schilo.org/ann007-le-lien-de-parente-entre-marie-et-elisabeth/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/ann006-la-date-exacte-du-decret/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.